

PROJET EDUCATIF

ACCUEIL DE LOISIRS FAMILLES RURALES de la Région d'Essay

Familles Rurales : Un mouvement au service des familles

Depuis plus de soixante ans, Familles Rurales participe au développement du milieu rural et accompagne des dizaines de milliers de familles dans leur vie quotidienne. Aujourd'hui, dans près de dix mille communes, partout en France, des familles, des plus jeunes aux plus âgées, s'engagent, réfléchissent et créent ensemble des services, animations et activités de proximité qui concourent à l'**épanouissement de toutes les générations** dans leur milieu de vie.

Ces activités, mises en œuvre par les familles, s'attachent à faire vivre les valeurs du Mouvement au travers de l'action locale, communale ou intercommunale.

Mouvement reconnu d'Utilité Publique, Familles Rurales s'implique dans les débats parlementaires et exprime, à tous les échelons, les propositions qui lui semblent les plus favorables à l'épanouissement des familles vivant en milieu rural ou dans des communes à proximité des villes.

Les loisirs des enfants et des jeunes sont pensés et organisés en référence aux valeurs définies dans le projet du Mouvement :

- La famille, lieu privilégié d'épanouissement et de construction de la personne
- L'implication de toutes les générations
- La responsabilité des familles et leur coresponsabilité avec des équipes d'animation
- L'ouverture à tous, quels que soient les choix politiques ou confessionnels dans un esprit de tolérance
- Le respect du cheminement de chacun

Le Mouvement Familles Rurales ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle. Pour Familles Rurales, exprimer ses idées et respecter celles des autres constituent un acte essentiel de citoyenneté. Par la recherche permanente de l'écoute et du dialogue se construira une société plus solidaire qui développe la capacité à vivre ensemble et éduque à la non violence et au respect.

Familles Rurales est partenaire des collectivités locales, de l'Etat, des institutions et des instances européennes.

1 - L'association Familles Rurales de la Région d'Essay

L'association Familles Rurales de la Région d'Essay est régie par la loi de 1901. Mais ce n'est pas une association comme les autres : c'est une association familiale et le législateur en a précisé dans le code de l'Action Sociale et des Familles, la nature, la composition et les prérogatives (cf statut de l'association).

Sa vocation est de défendre les intérêts des familles, de les accompagner dans leur mission d'éducation, de créer les services dont les familles ont besoin à tous les âges de la vie.

L'association Familles Rurales de la Région d'Essay à ce titre organise :

- un accueil collectif de mineur
- des activités hebdomadaires (voir programme d'activités)
- des représentations: gala de danse, spectacle de chant
- des voyages ponctuels...

2 - Orientations éducatives

LES LOISIRS A FAMILLES RURALES

Familles Rurales a fait sien l'article 31 des Droits de l'enfant :

« Reconnaître à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »

Pour Familles Rurales en effet, les loisirs contribuent à l'épanouissement de tous en favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Les loisirs, complémentaires de l'action éducative de la famille et de l'école, favorisent la prise d'initiatives, l'expérimentation, l'autonomie et la prise de responsabilités en rendant les enfants et les jeunes acteurs de leur vie.

Les orientations éducatives définies par Familles Rurales en lien avec le projet du Mouvement structurent les loisirs développés au sein du Mouvement. Elles sont déclinées dans les accueils de loisirs, les séjours de vacances, les accueils de jeunes et les formations BAFA et BAFD organisés par Familles Rurales et sont mises en cohérence avec les attentes et les besoins des familles du milieu rural.

LES ENFANTS ET LES JEUNES

Pour Familles Rurales, les loisirs sont pensés et organisés dans le respect des besoins et des capacités des enfants et des jeunes.

Grâce aux activités et aux projets proposés dans les accueils de loisirs et les séjours de vacances Familles Rurales, les temps de loisirs sont sources de plaisir, d'épanouissement

et d'expérimentation.

Ils favorisent la découverte des conditions du « vivre ensemble ». Ils constituent des lieux d'apprentissage de la citoyenneté en favorisant le respect de l'expression de chacun et des différences, l'écoute, la négociation, la participation et l'autonomie, sans oublier l'ouverture sur le monde.

Régulièrement associés à la préparation, à la réalisation et au bilan des actions, les enfants et les jeunes sont reconnus comme des acteurs à part entière des loisirs éducatifs.

LES FAMILLES

Conçus par des parents et des bénévoles Familles Rurales, les projets éducatifs des associations Familles Rurales tiennent compte à la fois des réalités locales, des besoins des familles, des spécificités du milieu rural et de la réglementation en vigueur.

Ils sont validés par les conseils d'administration des associations locales et sont réajustés chaque année.

Les familles sont régulièrement associées aux projets de loisirs et peuvent être amenés à les porter en fonction de leur disponibilité et de leurs engagements.

L'EQUIPE D'ANIMATION

Pour Familles Rurales, l'équipe d'animation élabore et met en œuvre le projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif pensé par les bénévoles de l'association locale: les attentes des enfants, des jeunes, des familles, ainsi que des spécificités du milieu rural sont pris en compte.

3 - L'accueil collectif de mineurs Familles Rurales de la Région d'Essay fonctionnement

L'accueil collectif est ouvert aux enfants de 3 ans à 18 ans. L'ALSH se compose de 3 types d'accueil : cf fiches détaillées :

- les mercredis loisirs
- Le centre de loisirs "des petites et grandes vacances"
- Les activités et projet ados

4 - Le projet pédagogique

Nous demandons au Directeur du Centre de Loisirs, de décliner, avec son équipe d'animation, les orientations précitées et le projet éducatif, sous la forme d'un Projet Pédagogique (PP). Un temps d'écriture et de préparation sera aménagé à cet effet dans le cadre des horaires de travail du directeur et des animateurs.

Ce dernier est décliné par période d'activité et validé avant chaque période par le conseil d'administration de l'association. Il revêt un caractère éducatif, social, citoyen et

favorise la construction de l'autonomie des enfants :

- Projet Pédagogique n°1 : les mercredis loisirs
- Projet Pédagogique n°2 : Les petites vacances
- Projet Pédagogique n°3 : Les vacances de juillet
- Projet Pédagogique n°4 : Les activités ados

5 - Les locaux et les espaces

L'accueil de loisirs du Pays d'Essay se trouve sur le territoire de la Communauté de Communes des sources de l'Orne dans le bourg de la commune d'Essay au centre d'animation « Yves Turiault ».

Ces locaux sont utilisés depuis maintenant 15 années. Ils accueillent sur l'ensemble de l'année diverses activités tels que le yoga, la danse, le tennis de table, les activités sportives des écoles du pays d'Essay, des réunions... Les extérieurs sont pour certaines parties bitumées, et d'autres engazonnées. Juste à coté se trouve le plateau multisports dont l'accès est facile. Concernant l'affectation des salles : voir plan du centre d'animation Yves Turiault

L'équipe d'animation dispose d'équipements complémentaires comme la médiathèque depuis janvier 2012, mais aussi d'espaces publics ou privés tels que le camping d'Essay, les sites extérieurs de la chapelle, ... Le directeur demandera l'autorisation aux responsables avant de pouvoir d'accéder aux différents sites.

A partir de juillet 2012, nous utiliserons également les locaux de l'école maternelle. Pour ce faire, une convention est signée avec la CDC

6 - Une journée type au centre de loisirs Cf: Voir fiches détaillées par accueil

L'accueil est un moment très important. Le jeune enfant quitte ses parents pour la journée, nous prenons le relais, pour un enfant qui a peut-être mal dormi, qui a du mal à quitter sa maman...Les salles sont équipées avec des jeux, des livres, du papier, des crayons de couleurs. Ceci permet aux plus jeunes de s'isoler lorsqu'ils sont un peu fatigués.

Le repas est un temps privilégié de la vie du centre où l'expression « vie en collectivité » prend tout son sens. Les enfants y sont habitués, et se prêtent au jeu de la vie en groupe, sans forcément avoir besoin de mettre en place un quelconque planning. La règle est le volontariat. La récompense est la valorisation de l'enfant volontaire.

On se lave les mains et on se met la table, animateurs et enfants mélangés. Le temps du repas doit être un moment privilégié d'échange et de calme. Toujours en équipe, et avec les enfants, on débarrasse les tables.

Au fur et à mesure que les parents récupèrent leurs enfants, toute l'équipe d'animation range et nettoie chaque soir. Un temps de bilan est prévu, pour évaluer la journée passée et vérifier que tout est prêt pour le lendemain.

Un bilan plus long est prévu le vendredi en fin de journée, pour en plus, faire un point sur les stagiaires BAFA.

7 - L'accueil et le départ

Le temps de l'accueil est important parce que :

- C'est la première impression qu'auront les parents et les enfants de l'équipe d'animation et de la structure.
- C'est un temps d'échanges à privilégier avec les parents et les enfants.
- Il doit être réfléchi en amont et être inscrit dans le projet pédagogique.

L'accueil par l'adulte

Temps court d'échanges, c'est le seul moment qui va permettre aux parents d'être sécurisés au moment de la séparation.

C'est un temps qui est autant de la responsabilité des animateurs que du directeur. Le parent peut donner des informations et des recommandations qui vont permettre de mieux comprendre les besoins et les comportements de l'enfant dans la journée. L'équipe d'animation en profitera pour présenter la journée et répondre aux questions des parents. Tous les adultes n'ont pas forcément la possibilité de prendre ce temps. C'est à l'équipe d'animation de s'adapter.

L'accueil de l'enfant

L'enfant a besoin d'être accueilli individuellement. L'animateur doit pouvoir instaurer un échange avec l'enfant, permettre une séparation en douceur et de prendre ses repères.

Des espaces seront aménagés afin de permettre des activités calmes en attendant le démarrage de la journée (lecture, dessins, constructions, puzzles..). L'accueil peut aussi être agrémenté de musique, d'aménagements en rapport avec le thème de la journée, de la semaine ou du mois.

Pour les enfants qui arrivent sur l'accueil de loisirs « en cours de route », il faut veiller à les accueillir, leur expliquer le fonctionnement et à les intégrer au groupe.

Le départ

La fin de la journée ou d'un séjour doit être réfléchie : arrêt de l'activité, regroupement des affaires, retour au calme.

Ce ne doit pas être un moment mal vécu. L'enfant doit être préparé à ce temps de séparation.

Pour l'adulte : l'animateur doit être en mesure de donner des informations sur le déroulement de la journée ou du séjour. Il est souvent plus disponible que le matin pour

partager un petit moment de convivialité.

8 - La vie quotidienne

La gestion, l'organisation et l'animation de la vie quotidienne en accueil de loisirs est l'une des grandes tâches de l'animateur. **Sous ce terme simple se cache une multitude de temps d'animation** : l'**organisation de la vie du groupe** (tâches quotidiennes, répartition des activités ...), les **temps de repos**, les **repas**, l'**hygiène des enfants** (corporelle et vestimentaire), l'**hygiène des locaux** (que l'on soit en structure en dur ou sous tente ...). La vie quotidienne n'est pas réservée aux enfants. Elle concerne tous les acteurs de l'accueil de loisirs.

Être animateur, c'est prévoir, organiser, planifier la vie quotidienne.

Être animateur, c'est s'impliquer dans la vie quotidienne du séjour.

Être animateur, c'est donner l'**exemple** et appliquer pour soi les règles de la vie quotidienne

L'organisation de la vie collective

La vie collective ne se prépare pas dans l'urgence. Elle doit faire l'objet d'une réflexion lors de la rédaction du projet pédagogique, et lors de la préparation de l'accueil.

La sieste

Le temps de sieste après le repas doit être organisé en fonction du rythme de chaque enfant et des recommandations des parents.

Ce temps doit être valorisé et agréable : un espace particulier est aménagé (coussins, lieu frais, à l'écart du bruit, pénombre ...). L'animateur (qui ne fera pas lui-même la sieste !) veillera au bon déroulement de ce temps de repos.

Le temps calme

Le temps calme n'est pas un temps d'activité, ni un temps libre. Il s'agit d'un temps de récupération, de repos pendant lequel l'enfant peut par exemple jouer à des jeux de société, lire des livres, dessiner, écrire, rêver et dormir. Il est organisé à des moments clés de la journée : accueil, avant et après le repas de midi, avant l'arrivée des parents.

Les repas

Le temps du repas doit être :

- un moment convivial, qui donne envie de se mettre à table
- un moment de relation important : les animateurs mangent avec les enfants,
- un moment de discussion, d'échange, dans le calme (éviter les déplacements trop importants).
- un moment d'apprentissage social : apprendre à se servir, à servir les autres, à s'entraider, à proportionner sa part (et à équilibrer son repas), à prendre son temps, respecter les origines, les régimes et convictions de chacun
- un moment éducatif : on apprend à manger ce qu'on ne connaît pas, à manger

proprement, à être poli (par ailleurs les enfants peuvent prendre part à l'élaboration des menus et à la préparation des repas notamment lors des séjours courts proposés)

Les repas peuvent être à thème ou organisés différemment (buffet, banquet, cabaret...)

Les enfants avec les animateurs participent à certaines tâches collectives (mise de table, débarrasser la table, rangement de la salle de restauration).

L'hygiène corporelle

La vie collective ne tolère aucun laisser-aller dans ce domaine. L'hygiène est indispensable pour le bien-être de chacun.

L'animateur doit veiller à ce que l'enfant :

- se lave les mains avant et après les repas, après être allé aux toilettes...
- adapte sa tenue vestimentaire en fonction du temps et des activités pratiquées...

L'hygiène des locaux

L'entretien des locaux est assuré par l'association ESVA, mais est également à la charge de l'équipe d'animation. Il s'agit de :

- accueillir les enfants dans des lieux de vie propres, rangés (espaces communs, sanitaires...) et fonctionnels
- respecter les normes d'hygiène

Les petits riens du quotidien : le téléphone portable

Plébiscités par les jeunes et de plus en plus présent chez leurs cadets, le téléphone devient omniprésent, les Accueils Collectifs de Mineurs ne faisant plus exception à la règle.

La question du téléphone portable devra être abordée lors de la préparation de l'accueil de loisirs, car quelle que soit la décision prise, les enfants, les jeunes et leurs familles devront être informés des modalités d'utilisation du téléphone portable, des risques en cas de dégradation et de perte. Il est donc souhaitable d'aménager des temps de communication, afin de ne pas compromettre le bon déroulement des activités et de la vie de groupe.

9 - Les activités

Les activités sont laissées à l'appréciation du directeur et de son équipe. **Toutefois...**

Faire faire / Faire jouer

L'animateur définit tout : règles, organisation ...

Une activité toute faite et la même pour tous :

« une activité manuelle où les formes sont déjà découpées, les dessins photocopiés ...

Pour que ce soit plus joli selon l'animateur. Mais le but pour l'enfant est d'essayer, d'apprendre à faire lui-même ... »

- FAIRE FAIRE pour transmettre des savoir-faire ou intégrer des règles collectives... OUI !
- FAIRE FAIRE en limitant la curiosité et la créativité débordantes des enfants... NON !

Faire avec / Jouer avec

L'animateur accompagne les enfants dans la réalisation de leurs projets

- Il est partenaire. Les enfants peuvent se mesurer à l'adulte et ne pas le ressentir uniquement comme un « grand » inaccessible. L'animateur reste garant de la continuité et des limites de l'activité
- l'Animateur est une aide pour progresser : aide à la construction de cabanes ...
- l'Animateur est public, participe aux jeux des enfants, entre dans leur imaginaire ...

Donner à faire / Donner à jouer

L'animateur ne se contente pas de surveiller les enfants. Il agit sur l'environnement et non sur l'activité.

Son rôle est de faciliter et de favoriser le déroulement de l'activité afin d'en assurer la continuité : mettre en place des lieux d'animation, mettre à disposition du matériel, modifier les conditions, créer des événements pour inciter et donner envie ...

Laisser faire / Laisser jouer

L'animateur permet aux enfants de jouer, de créer, d'inventer une activité de façon « libre », en veillant à la sécurité.

L'attitude de l'animateur est surtout liée à sa capacité à accepter :

- le plaisir et la spontanéité naturelle des enfants en ne limitant pas trop les espaces et les activités
- que l'enfant ne fasse rien :
 - Se poser, rêver, réfléchir ...
 - Discuter, échanger, refaire le monde ...
 - Dormir, se reposer, somnoler, faire la sieste ...
 - Rire, s'amuser, passer des bons moments ...

N'oublions jamais que l'enfant est en vacances !

Ces différentes approches doivent être prises en compte sur l'ensemble d'une journée, suivant le rythme des enfants. L'animateur n'est pas systématiquement force de proposition. Ces différents temps doivent permettre aussi d'observer l'enfant pour mieux le connaître et le comprendre.

Insistons sur l'importance du "Laisser jouer"

Il n'est pas nécessaire de vouloir à tout prix "occuper" l'enfant, en lui trouvant mille et une activités. Passer du temps à ne rien faire, est un exercice nécessaire à la croissance : c'est dans les moments de repos que l'enfant s'approprie ce qu'il a découvert et appris dans la journée ...

Au contraire, « un emploi du temps de ministre » est une cause de stress et d'anxiété chez l'enfant. Mais attention, c'est l'enfant qui est en vacances, cela ne veut pas dire que l'animateur lui est absent ou ne fait rien !

Toutefois...

La découverte de l'environnement du centre et des richesses locales sera privilégiée. Aussi, il est intéressant de mener des projets l'école, les associations locales de sports et loisirs, pour faire connaître aux enfants la diversité des structures et activités qui les entourent. Pour aussi permettre aux enfants de pratiquer ces activités associatives en dehors du centre, par la suite.

En outre, une sortie par semaine est privilégiée pendant les vacances d'été pour proposer aux enfants du centre des activités en dehors de leur bassin de vie. En ce qui concerne les petites vacances, L'équipe organise une sortie « locale » par semaine (dans un rayon de 50kms autour du centre). Ce type de sorties est un plus pour l'animation, car il permet aux enfants de sortir du contexte communal pour leur faire découvrir les richesses de leur Communauté de Communes, de leur département et d'autres régions. Il est bien évident que ces sorties sont cohérentes avec le Projet Pédagogique du directeur et rentrent dans le cadre d'un thème qu'il aura préalablement défini avec les enfants et son équipe.

Les déplacements des enfants et de l'équipe d'animation, lors des sorties seront assurés par une entreprise de transport ornaise. Les cars du Conseil Général pourront être sollicités, à cette occasion.

Toutefois...

L'organisation de mini-camps devra être proposée pendant la période estivale. En effet, ces séjours sont de réelles opportunités pour les enfants et les familles :

Les thématiques des mini-camps sont des propositions. Une enquête menée auprès des parents et des enfants peut guider dans l'élaboration de ces thèmes.

10 - L'accueil des 3 à 5 ans

Les besoins tant physiques, affectifs, intellectuels et sociaux des enfants de 3 à 5 ans étant très spécifiques, **une attention particulière sera portée à leur accueil :**

• Une période d'adaptation peut être nécessaire pour le bien être de l'enfant et de ses parents. Celle-ci consiste quelques temps avant l'accueil, à habituer l'enfant à se séparer des adultes et des camarades qu'il côtoie tous les jours, en l'invitant à participer à des activités partagées avec d'autres enfants et d'autres adultes, dans un autre cadre.

C'est le moyen pour eux de faire connaissance avec leur futur animateur qui les accueillera dans quelques temps, de visiter le centre de loisirs et de prendre déjà quelques repères dans cette nouvelle structure. Cela permet de limiter l'appréhension du 1^{er} jour et d'arriver plus serein dans cette nouvelle aventure.

De plus, nous exigeons de l'animateur :

En terme de fonctionnement :

- d'être attentif et à l'écoute des besoins de l'enfant
- de mettre en place une organisation rassurante et sécurisante
- de prévoir des adultes référents
- de mettre en place des activités variées et de courte durée
- de prévoir des repères spatio-temporels ludiques (pour identifier les différents moments de la journée)
- de nourrir et laisser s'exprimer l'imaginaire de l'enfant
- d'échanger avec les parents lors de l'accueil et du départ de l'enfant

Sur le plan pratique :

- d'aider les enfants dans les gestes de la vie quotidienne (repas, toilette, habillage/déshabillage, activités...)
- de se mettre à leur hauteur
- de proposer régulièrement à boire
- d'instaurer des temps de passage aux toilettes
- de penser aux vêtements de rechange
- de prévoir une « boîte à doudous » (si nécessaire)
- de valoriser les réalisations de l'enfant

11 - L'accueil de l'enfant en situation de handicap

Le 1^{er} avril 2006, Familles Rurales a signé la charte de déontologie pour l'accueil des enfants handicapés dans les structures de loisirs non spécialisées.

Accueillir un enfant en situation de handicap dans un centre de loisirs non spécialisé, nécessite un accompagnement de l'ensemble de l'équipe adulte. Pour que ce projet soit une réussite pour tous, les enfants en situation de handicap, les participants classiques mais aussi l'équipe d'animation, il faut penser à l'accompagnement qui sera mis en place. Avant, pendant et après le séjour, ces trois temps sont à prendre en compte. Chaque moment de la vie quotidienne, les différents temps d'activités sont à penser.

Le plus souvent, les enfants en situation de handicap ne nécessitent pas un accompagnement spécialisé, même si leur handicap entraîne des particularités (vie quotidienne, médicaments, comportement). Des animateurs sensibilisés, une équipe plus

étoffée (un animateur supplémentaire), la mise en place d'animateurs référents suivant les moments délicats de la vie quotidienne peuvent faciliter la réussite du séjour.

L'accompagnement de l'enfant se fait par l'ensemble de l'équipe, pour éviter de créer un duo, animateur-enfant, qui gênerait l'intégration.

En compléments aux recommandations données par le ministère de la Jeunesse et des Sports et le secrétariat d'Etat aux personnes âgées et aux personnes handicapées, nous prodiguerons conseils (quel accompagnement ? à quel moment ?), donnerons des outils (fiche de renseignements, fiche « l'enfant pendant le séjour, bilan de l'équipe », fiche d'évaluation pour les familles) à l'ensemble de l'équipe pour la mise en œuvre éventuelle d'un tel projet.

Aussi, « l'accueil de l'enfant handicapé » - pour que ce projet soit une réussite pour tous sera soumis au respect d'un protocole pré-établi. Et, un projet d'accueil individualisé devra être mis en place.

12 - Les inscriptions

Avec le Directeur, une réunion d'informations et d'échanges est organisée en juin : Elle pour présenter l'organisation globale de l'année et en particulier les mercredis, et petites vacances scolaires, la seconde en mai, pour présenter plus particulièrement les activités d'été. A cette occasion, des inscriptions pourront être prises

En dehors de ces différents moments d'inscription, l'inscription se fera directement auprès du directeur, si possible sur rendez-vous, et avant l'entrée de l'enfant dans la structure.

Lors de l'inscription de l'enfant, le directeur est à l'écoute des parents, la famille est accueillie, une visite de centre de loisirs pourra être effectuée, la structure de loisirs est présentée : orientations éducatives et pédagogiques, activités offertes...

Le dossier d'inscription devra être complet, les différents documents constituant ce dossier devront être dûment remplis et signés par les parents ou responsable légal de l'enfant, pour que l'inscription de l'enfant soit ferme et définitive.

Le dossier d'inscription sera constitué :

- d'une fiche d'inscription
- d'une fiche sanitaire de liaison
- des autorisations parentales (pour les soins médicaux, pour reproduction de diffusion des photos)
- d'une autorisation médicale à la pratique de certaines activités
- du numéro d'allocataire CAF, MSA
- de l'adhésion à l'association

Le règlement intérieur reprend l'ensemble des points de fonctionnement de la structure de loisirs. Son objectif est d'informer les familles. Il est remis aux familles, aux enfants,

signé par eux, et consigné, comme les autres documents constituant le dossier d'inscription, dans le dossier du directeur pendant toute la durée de l'accueil.

A noter que, Familles Rurales a développé son propre outil national de gestion de ses services (Centre de loisirs, Points-Jeunes, ludothèques etc...) appelé Synergie FR.

Le directeur utilisera au quotidien cet outil lui permettant de gérer de multiples fonctionnalités :

- inscription
- listing, feuilles de présence
- fiche sanitaire
- facture, attestation de présence
- statistiques (tableau CAF par exemple...)

13 - Tarifs et conditions de paiement

CF : Consultable sur les outils de communication distribués avant ouverture de l'accueil en question.

14 - L'information et la participation des parents à la vie de la structure

Dans cette structure, accueillir un enfant c'est aussi accueillir sa famille

Pour une prise en charge globale et de qualité de l'enfant et de sa famille, les professionnels de la structure se fixent des objectifs concernant la participation des familles dans la vie de la structure :

ETRE A L'ECOUTE DES FAMILLES :

- le directeur est en permanence à l'écoute des parents, pour répondre à leurs questions, les rassurer, les informer. Il les rencontre lors des réunions d'information, lors des permanences d'inscription, lors de la 1^{ère} visite de la structure et sur leur demande (prendre un rendez-vous).
- Tout le personnel est là pour écouter, échanger avec les parents, les informer de la journée reçue au centre de loisirs, des activités de la structure, les modalités de fonctionnement de l'organisation de celle-ci.
- des réunions pourront être proposées aux familles à leur demande pour échanger sur des sujets concernant leur enfant (sommeil, jeu...) mais aussi concernant leur rôle de parents (autorité, angoisse, difficultés...). Durant ces réunions, les parents pourront échanger entre eux, avec l'équipe et s'ils le désirent, avec des

professionnels (psychologue, psychomotricien,...)

Aussi, des liaisons seront établies avec la crèche, l'école, les différentes associations présentes sur le territoire,

- afin de favoriser un échange entre les familles et les professionnels,
- afin de sensibiliser les parents à tous les sujets concernant leurs enfants,
- afin d'accompagner les parents dans leur rôle de parents

On peut proposer ici des soirées parentalité organisées par la fédé.

FAIRE PARTICIPER LES FAMILLES A LA VIE DE LA STRUCTURE :

L'équipe invite les parents à participer à certaines activités : sorties extérieures ; les parents seront sollicités pour apporter des objets de récupération pour le bricolage. Ils pourront intervenir au sein de la structure en partageant par exemple, leur expérience dans un domaine particulier (musique, conte,...).

Ils seront invités à participer aux fêtes organisées, à aider à la préparation, à la confection de costume, de gâteaux,...

Les parents sont des personnes ressources pour l'équipe en terme d'idées d'activités et de fonctionnement de la structure.

INFORMER LES FAMILLES :

- par le biais de réunions d'information et d'échanges
- par le biais de l'assemblée générale de l'association. Ils seront informé sur l'évolution des prix des services rendus par l'association et consulté sur l'organisation interne et la vie quotidienne de l'accueil collectif, notamment :

- Evolution du règlement intérieur
- Orientations pédagogiques et éducatives
- Relations avec la crèche, l'école, les différentes associations présentes sur le territoire
- Activités offertes aux enfants

- par un panneau d'affichage situé à l'entrée de la structure
 - par courrier
 - ou par le biais d'un « journal » de la structure (avec des informations sur la vie de la structure, sur les réunions, les comptes-rendus des réunions, des bricolages,...)
- Site internet

Les projets éducatifs et pédagogiques seront à la disposition des parents.

Un règlement intérieur sera établi rappelant entre autre le fonctionnement du centre, les tarifs et règles financières, les modalités d'inscription, les pièces et documents à fournir

lors de l'inscription, le suivi sanitaire, les maladies de l'enfant, les règles de vie...

Après validation, il sera soumis aux parents. Ceux-ci après en avoir pris connaissance, s'engageront à le respecter. Le règlement intérieur est révisable, en fonction de l'encadrement, des textes réglementaires, des besoins des familles et de l'organisation de la structure.

En conclusion, cette structure est un lieu d'accueil où l'enfant et ses parents trouvent leur place dans un cadre agréable et confortable.

15 - Santé et suivi sanitaire

a - assistant sanitaire

Une assistance sanitaire sera assurée dans l'accueil collectif par un membre qualifié (doit posséder au moins le PSC 1) de l'équipe d'encadrement :

- soit par le directeur lui-même ou un animateur. En cas de difficulté de recrutement d'une personne déjà qualifiée, une formation aux « Premiers Secours Civiques » pourra organisée et proposée.

Si elle est effectuée par un membre de l'équipe d'animation, cette assistance sanitaire sera sous la responsabilité du directeur de l'accueil.

Le directeur s'assure du concours des médecins du lieu de l'accueil et de la possibilité de recourir aux moyens d'urgence. Les adresses et numéros de téléphone de médecins, établissement hospitalier le plus proche, centre anti-poison... sont notés et affichés dans le centre de loisirs, de façon à être accessible et visible par tous.

b - santé et suivi sanitaire

L'admission de l'enfant dans le centre de loisirs est conditionnée par la fourniture d'informations relatives :

- aux vaccinations obligatoires ou à leurs contre-indications ;
- aux antécédents médicaux ou chirurgicaux
- aux pathologies chroniques ou aiguës en cours ; le cas échéant, les coordonnées du médecin traitant seront fournies ainsi qu'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités du centre de loisirs

Le directeur de l'accueil s'assure du respect de la confidentialité de ces informations. Tous les documents d'ordre médical sont obligatoirement restitués au représentant légal à la fin du séjour de l'enfant au centre de loisirs.

La fiche sanitaire est remplie, l'autorisation de prendre toutes mesures (hospitalisation...) rendues nécessaires par l'Etat de l'enfant est signé par le responsable légal de l'enfant.

La production d'un certificat médical est obligatoire pour la pratique de certaines activités physiques.

Si l'enfant suit un traitement médical, l'ordonnance médicale et obligatoire et les médicaments dans leur emballage d'origine et non ouverts doivent être marqués au nom de l'enfant avec la notice jointe.

Le suivi sanitaire

Les fonctions de la personne en charge du suivi sanitaire sont précisées dans l'arrêté du 20 février 2003 :

- S'assurer de l'existence pour chaque mineur d'une fiche sanitaire de liaison ainsi que, le cas échéant, des certificats médicaux de non contre-indication à la pratique de l'activité considérée lorsqu'une ou plusieurs activités physiques à risque sont pratiquées ;
- Informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires ;
- Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments ;
- Porter secours et mettre en œuvre les premiers gestes en cas d'accident ;
- S'assurer que les médicaments des mineurs sont conservés dans un contenant fermé à clé, sauf lorsque la nature traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant ;
- Tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux mineurs et notamment les traitements médicamenteux ;
- Tenir à jour les trousse de premiers soins.

Le registre mentionnant les soins donnés aux mineurs sera tenu par le directeur de l'accueil ou l'animateur ayant la responsabilité du suivi sanitaire.

A noter également que le personnel devra produire, avant leur entrée en fonction, un document attestant qu'il satisfait aux obligations légales en matière de vaccination.

c - en cas d'accident grave

Par accident grave, il faut entendre les accidents mortels ou comportant des risques de suite mortelle, ceux dont les séquelles peuvent laisser craindre une invalidité totale ou partielle, enfin ceux qui, pour des raisons diverses, peuvent avoir une suite judiciaire.

Immédiatement, le directeur :

- prend les mesures d'assistance nécessaires à personne en danger
- informe sans délai le préfet du département du lieu d'accueil des accidents graves ou de toute situation présentant ou ayant présenté des risques graves pour la santé et la sécurité physique ou morale des mineurs
- assure la sécurité physique et affective du groupe (enfants et animateurs)

Rapidement, le directeur :

- prévient la famille
- prévient l'association, et la fédération départementale
- réunit les éléments nécessaires au compte rendu de l'accident (en particulier les témoignages)

Dans les 48 heures, le directeur :

- envoie à la fédération la déclaration d'accident pour l'assureur et un certificat médical de constatation des blessures (un double devra être conservé)
- envoie à la DDJS la déclaration d'accident imprimé blanc (en conserver un double)

16 - La restauration

Cf : Consulter les fiches détaillées par accueil

17 - Une équipe d'encadrement qualifiée et compétente

Afin de mettre en œuvre l'ensemble du projet pédagogique, pour atteindre nos objectifs éducatifs, nous comptons employer un personnel compétent et qualifié, nous appliquerons l'Accord Conventionnel des Personnels Familles Rurales.

Cet accord représente pour nous :

- une garantie de qualité de travail et de la mise en application sur le territoire, des valeurs éducatives de Familles Rurales
- la garantie de la qualité d'accueil des enfants et de leur famille dans nos centres de vacances et de loisirs

L'équipe du centre de loisirs

Le directeur diplômé BAFD (ou en formation BAFD ou d'une qualification mentionnée à l'article 1 de l'arrêté du 09/02/2007) élaborera le(s) projet(s) pédagogique(s) et mobilisera les moyens nécessaires et adaptés à sa mise en œuvre. A ce titre, il associera les différents acteurs de l'équipe d'animation (personnel pédagogique et technique) en fonction de leurs attributions et est l'interlocuteur privilégié de l'association organisatrice, des familles et partenaires.

Pour y parvenir, il assume plusieurs fonctions en direction des différents partenaires :

● Auprès de l'association organisatrice :

- Il est garant du projet pédagogique et de l'organisation de l'Accueil Collectif de Mineurs, en cohérence avec le projet éducatif de l'association
- Il est responsable envers l'association et les acteurs du projet (équipe pédagogique et technique, familles, enfants...)
- Il est responsable de la gestion quotidienne de l'accueil (gestion administrative, financière, humaine, matérielle et réglementaire)

● Auprès de l'équipe d'animation :

- Il anime et coordonne l'équipe d'animation

- Il est formateur vis à vis de l'équipe d'animation et plus particulièrement vis à vis des animateurs et des directeurs stagiaires ou adjoints
- Il met en place des moyens d'évaluation
- Il favorise la progression des animateurs et repère les besoins de formation

● **Auprès des enfants et des jeunes :**

- Il est garant de la sécurité physique, affective et sanitaire des enfants et des jeunes
- Il mobilise et rend disponibles les moyens nécessaires à la réalisation des projets d'animation

● **Auprès des familles :**

- Il associe les familles à la vie de l'ACM
- Il met en place des moyens de communication avec les familles
- Il développe les échanges entre l'accueil et les familles, et plus globalement avec l'environnement de l'ACM

En ce qui concerne son équipe d'animation, pour chaque période d'activité, le nombre d'encadrants doit être calculé selon les normes suivantes :

- accueil de mineurs de 6 ans et plus : 1 animateur pour 12 mineurs maximum ; accueil de mineurs de moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 mineurs maximum
- au moins 50 % de personnels titulaires du BAFA ou d'une qualification mentionnée à l'art.2 de l'arrêté du 9 février 2007. De ce fait, un maximum de 50 % de stagiaires et au plus 20 % de personnels sans formation
- le séjour court constitue un séjour accessoire à l'accueil de loisirs sans hébergement ou d'un accueil de jeunes et il s'adresse aux mêmes mineurs dans le cadre du même projet éducatif (les conditions d'encadrement restent alors celles des accueils de loisirs, cependant l'effectif d'encadrement ne peut être inférieur à 2)

En leur qualité d'animateurs, les salariés effectuent les tâches suivantes :

- prendre connaissance du projet éducatif du Centre de loisirs et adhérer au projet pédagogique ;
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique du centre, sous la responsabilité du directeur, en cohérence avec le projet éducatif du centre ;
- avant l'ouverture du centre : participer aux rencontres de préparation et d'installation du centre de loisirs ;
- pendant le centre, participer :
 - à tous les moments de la journée des enfants (repas, repos, activités)
 - aux réunions de préparation (quotidiennes ou hebdomadaires), de bilan
 - à l'accueil des enfants et des familles
 - aux rangements et travaux d'entretien corrélatifs à l'action éducative
- après la fermeture du centre : participer au rangement général et au bilan

La liste de ces attributions ne peut en aucun cas être considérée comme limitative ni

immuable, et doit être vue dans un sens large de participation des salariés à la vie de l'organisation.

Le personnel d'encadrement est bien évidemment recruté pour ses compétences. Pour autant, Familles Rurales est très sensible au public fragilisé par la crise de l'emploi et ainsi, favorisera l'embauche de personnel par le biais de contrats aidés, si dans le recrutement, le cas se présente.

Il est important pour Familles Rurales d'impliquer ses salariés dans leur travail, dans l'atteinte des objectifs fixés au préalable. Ainsi, ils sont sollicités autant que faire se peut, par le biais de l'association et du directeur, dans les choix auxquels est confrontée la structure.

Formations continues du personnel

Organisme de formation professionnelle Familles Rurales de Basse Normandie, en lien avec la Fédération Départementale de l'Orne, est en mesure de proposer des formations pour les salariés.

L'objectif étant d'apporter à l'équipe en place un approfondissement de certaines compétences, connaissances, de nouvelles techniques d'animation...

A noter que Familles Rurales dans l'Orne est un réseau qui emploie, chaque année, de 200 à 300 professionnels de l'animation dans ses centres de loisirs, centres de vacances et autres camps. Ainsi, nous attachons une importance considérable au recrutement de l'équipe d'animation et aux projets d'animation qu'elle est en mesure de proposer.

En outre, faisant aussi de la formation, nous attachons un intérêt tout particulier à la qualité des formations BAFA et BAFD que nous proposons.

Les animateurs sont recrutés pour leurs qualités professionnelles et humaines, en accord avec les objectifs déclinés dans le Projet Educatif de Familles Rurales.

18 - Le budget

L'Etablissement annuel d'un budget prévisionnel, compte de résultat en fin d'année est réalisé par le directeur. Une présentation permettra son adoption ou non en assemblée générale.

Le directeur établi les factures et est le relais entre les familles et l'association pour la perception des frais de participation demandées aux familles et tiendra sa propre comptabilité. Il sera aussi le relais entre les prestataires (loisirs, restauration) que l'association sollicite dans le cadre de l'ALSH.

A noter que le directeur du centre a été formé et mis gracieusement à disposition de l'association, par la CDC du pays d'Essay, pour assurer les missions de directionS.

Une participation financière de la CAF de l'Orne et de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe est perçue en fonction du nombre d'heures de participation des enfants au centre.

19 - Evaluation - Bilan

C'est avant tout le projet pédagogique qui fera l'objet d'une évaluation. Le Projet Educatif, document d'intentions, de choix de valeurs, ne peut être évalué en tant que tel. Pour autant, l'évaluation du projet pédagogique peut engendrer un remaniement du projet éducatif, si celle-ci met en lumière des éléments non repérés initialement ou des réalités liées aux modifications de l'environnement.

L'évaluation vise à apprécier : la pertinence de l'action, l'efficacité, l'efficience, l'utilité et la cohérence, et est intégrée par le directeur du centre de loisirs dès l'élaboration du projet pédagogique (choix d'objectifs dont les résultats sont mesurables, choix d'actions à mettre en œuvre, choix d'indicateur, définition des modes de recueils des données ; d'observation et d'exploitation)

Le fonctionnement proprement dit du centre est apprécié suivant les aspects :

- matériels : budget, hygiène, aménagement des locaux, qualité du matériel
- humains : organisation des équipes d'encadrement, communication avec les familles
- éducatifs : activités et démarches pédagogiques, règles de vie
- partenariaux : ouverture sur l'environnement.

Un bilan annuel de l'accueil sera réalisé et présenté lors de l'assemblée générale de l'association. Il est indispensable afin d'être en mesure, de faire des réajustements, des propositions concrètes afin d'améliorer la qualité du service destiné aux familles.

Il permet d'avoir des données fiables et concrètes pour alimenter les échanges sur les orientations et les objectifs à fixer pour les années à venir.

Il comprendra notamment :

- les données réelles de fréquentation de l'accueil
- l'évaluation du projet pédagogique et le bilan de l'équipe
- le rapport financier
- la participation financière des familles et modulation tarifaire
- la copie des récépissés de déclaration
- la copie des récépissés d'inspection
- le planning des activités pour la période évaluée

Les mercredis Loisirs

Les **mercredis loisirs** sont organisés pour les enfants de **3 à 12 ans** pendant les **périodes scolaires**.

Horaires

8h00 à 17h30. Les enfants ainsi que les parents sont accueillis par le directeur et les animateurs au sein du **centre d'animation "Yves turiault"** à **Essay**.

Inscriptions

Pour la rentrée 2022-2023, 40 enfants au maximum (24 enfants de 6 à 12 ans et 16 enfants de 3 à 6ans) *si l'effectif est trop important l'association fait appel à un animateur disponible.*

Les enfants peuvent s'inscrire à l'année (journée ou demi journée) ou ponctuellement par Mercredi.

Les inscriptions se font pendant les permanences (toute la semaine) auprès du directeur au centre d'animation. Il est demandé aux familles de venir munies du carnet de santé de leurs enfants et de leur carte d'adhésion à l'AFR (pour celles qui la possèdent). Tous les renseignements de modalités d'inscription, de tarifs sont disponibles sur le programme d'activités de l'association ou sur le site internet.

Installations utilisées

Sont mis à disposition pour le fonctionnement des Mercredis Loisirs, le centre d'animation (muni de plusieurs salles) ainsi que le plateau multisports (situé juste à coté).

Le centre d'animation Yves Turiault fonctionne depuis maintenant 20 années et accueille de nombreuses activités tels que la danse, le photoclub, les activités sportives des écoles du pays d'Essay, des réunions de façon hebdomadaire... Le centre doit donc être aménagé de manière à rendre les locaux libre et utilisable par les autres activités. Voir plan du centre.

La composition de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée d'un directeur, Anthony MARCHAND (animateur socioculturel mis à disposition par la commune d'Essay), effectuant la fonction d'animateur pendant le déroulement des activités. Une adjointe, Gaelle Belloche est embauchée par l'association à l'année (BAFD titulaire) + 1 animateur BAFA

Selon les besoins, un ajustement de dernière minute est envisagé avec l'embauche d'un BAFA titulaire ou stagiaire .

Planning d'une journée type

- 8h00-9h00 : Accueil des enfants et des parents- Recensement des présents
- 9h00 à 12h : Activités sportives ou collectives, grands jeux collectifs Activités manuelles, corporelle
- 12h-13h30 : préparation du repas puis repas
- 13h30 - 14h00 : Temps calme - Accueil spécifique- temps d'échanges équipe d'animation/familles- Recensement des présents.
- 14h00-16h30 : Activités sportives ou collectives, grands jeux collectifs Activités manuelles, corporelle
- 16h30 - 17h00 : Goûter
- 17h00 - 17h30 : Temps calme - Accueil spécifique- temps d'échanges équipe d'animation/familles

Attention : Possibilité de changement d'horaires en fonction d'activités spécifiques ou en fonction de la météo.

A noter !!! Les enfants qui pratiquent une activité spécifique (danse moderne: 13h00 à 17h00) à la salle polyvalente dans le cadre de Familles Rurales peuvent se joindre aux « mercredis loisirs ». Un animateur est responsable d'amener et de ramener la ou les participantes d'une salle à l'autre. (Concernant la tarification cf : programme d'activités Familles rurales 2020-21).

Les repas et goûter

Les parents sont tenus d'apporter le repas de leurs enfants, conditionné de façon à éviter de briser la chaîne du froid (pain de glace). Pendant le centre de loisirs, les denrées sont stockées dans le réfrigérateur prévu à cet effet. Deux relevés journaliers des températures du réfrigérateur sont effectués par le directeur.

Lors des repas, les enfants sont sollicités par l'équipe d'animation pour préparer et organiser ce temps convivial.

Le goûter est fourni par l'association.

Communication

Avant le début les mercredis loisirs en septembre, les familles ont été informées par l'intermédiaire de différents outils de communications distribuées dans les mairies, dans les commerces et dans les écoles du Pays d'Essay ainsi que par mail : Programme d'activités Familles Rurales 2022-2023, affiche spécifique aux Mercredis Loisirs, Article de presse Familles Rurales et Mercredis Loisirs.

A noter que les informations sont consultables sur le site internet :

www.famillesrurales.org/essay ou facebook

Le centre de loisirs "Petites Vacances"

Le centre de loisirs est organisé pour les enfants de **3 à 11 ans** pendant les petites vacances scolaires + **accueil ados 11 et plus** en fonction du projet monté avec eux .

Horaires

8h00 à 18h. Les enfants ainsi que les parents sont accueillis par le directeur et les animateurs au sein du **centre d'animation "Yves turiault"** à **Essay**.

Inscriptions

Entre 20 et 40 enfants au maximum (24 enfants de 6 à 17 ans et 16 enfants de 3 à 6ans) *si l'effectif est trop important l'association fait appel à un ou plusieurs animateurs disponibles.*

Les enfants peuvent s'inscrire 1 mois avant l'ouverture du centre (à la journée ou à la demi journée) ou ponctuellement.

Les inscriptions se font pendant les permanences (toute la semaine) auprès du directeur au centre d'animation. Il est demandé aux familles de venir munies du carnet de santé de leurs enfants et de leur carte d'adhésion à l'AFR (pour celles qui la possèdent). Tous les renseignements de modalités d'inscription, de tarifs sont disponibles sur le feuillet distribué dans les écoles, commerces et collectivités ainsi sur le site Internet de l'association. Le journaliste est sollicité pour venir réaliser un article 2 semaines avant l'ouverture.

Installations utilisées

Sont mis à disposition pour le fonctionnement du centre de **loisirs**, le centre d'animation (muni de plusieurs salles) ainsi que le plateau multisports (situé juste à coté).

Contrairement au Mercredis loisirs, la salle sera aménagée pour la totalité de la période d'accueil

La composition de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée d'un directeur, Anthony MARCHAND (animateur socioculturel mis à disposition par la communes d'Essay), effectuant la fonction d'animateur pendant le déroulement des activités. Une adjointe, Gaelle Belloche est embauchée par l'association à l'année.

En fonction des besoins, l'association recrute un animateur diplômé BAFA ainsi qu'un, ou un BAFA Stagiaire ou d'un non titulaire.

Planning d'une journée type

- 8h00-9h00 : Accueil des enfants et des parents- Recensement des présents
- 9h00 à 12h : Activités sportives ou collectives, grands jeux collectifs Activités manuelles, corporelle
- 12h-13h30 : préparation du repas puis repas
- 13h30 - 14h00 : Temps calme - Accueil spécifique- temps d'échanges équipe d'animation/familles- Recensement des présents.
- 14h00-16h30 : Activités sportives ou collectives, grands jeux collectifs Activités manuelles, corporelle
- 16h30 - 17h00 : Goûter
- 17h00 - 18h00 : Temps calme - Accueil spécifique- temps d'échanges équipe d'animation/familles

Attention : Possibilité de changement d'horaires en fonction d'activités spécifiques ou en fonction de la météo. (voir papier infos parents dans l'entrée ou sur le site internet)

Le programme d'animation

Le programme est établi avec l'équipe d'animation un mois avant l'ouverture. La thématique est le plus souvent choisie en fonction d'un événement ou d'une manifestation qui se déroule sur le territoire afin que les enfants soient acteurs à leur niveau de l'événement. (Salon du livre, fête communale et diverses, noël....)

Les repas et goûter

Les parents sont tenus d'apporter le repas de leurs enfants, conditionné de façon à éviter de briser la chaîne du froid. Pendant le centre de loisirs, les denrées sont stockées dans le réfrigérateur prévu à cet effet. Deux relevés journaliers des températures du

réfrigérateur sont effectués par le directeur.

Lors des repas, les enfants sont sollicités par l'équipe d'animation pour préparer et organiser ce temps convivial.

Le goûter est fourni par l'association.

Communication

Avant le début de la période de vacances, les familles ont été informées par l'intermédiaire de différents outils de communications distribuées dans les mairies, dans les commerces et dans les écoles du Pays d'Essay ainsi que par mail : Programme d'activités spécifique à la période + affiche, Article de presse Familles Rurales

A noter que les informations sont consultables sur le site internet :

www.famillesrurales.org/essay

Le centre de loisirs "Grandes Vacances"

Le centre de loisirs est organisé pour les enfants de **3 à 17 ans** pendant les vacances **de juillet- Août**.

Ouverture aux Familles : 8h00 à 18h.

Contrairement aux autres périodes d'accueil, le centre de loisirs peut se dérouler sur deux sites :

- Le centre d'animation Yves Turiault
- La salle polyvalente (en 2022, salle d'activité non déclarée en lieu d'accueil)

A noter que pendant la période de centre de loisirs, "les grande vacances", 4 types de publics sont identifiés et accueillis. L'équipe d'animation du centre de loisirs doit donc en tenir compte dans l'aménagement des locaux mais aussi pour l'organisation du planning d'une journée :

- **Les parents** sont accueillis au centre d'animation le matin et en fin d'après. Un espace est aménagée et un animateur détaché de l'accueil des enfants chaque matin pour accueillir de manière conviviale les parents (café, journaux....).
- **Les enfants de 3 à 6 ans** et **les enfants de 7 à 10 ans** sont accueillis toutes la journée au centre d'animation..
- **Les ados** (entrée au collège jusqu'à 17ans) sont accueillis tous les jours de 8h (ou matin en fonction du programme) à 18h au local ados du centre d'animation ou la salle polyvalente. En fonction du programme, ils sont amenés à se déplacer régulièrement sur d'autres sites.

Les temps d'accueil matin/midi/soir au centre d'animation

Les enfants de tous âges ainsi que leurs parents sont accueillis chaque matin/midi/soir par le directeur et les animateurs au sein du **centre d'animation "Yves turiault"**.

Le matin : Un accueil convivial, un temps d'échange est prévu pour les parents dans une des

salles du centre. Les animateurs prennent en charge les enfants de 3 à 11 ans jusqu' à 9h15. Cette heure marque la fin de la période d'accueil, les petits accompagnés des encadrants se dirigent dans les locaux de l'école, site d'activité préposé aux enfants de 3 à 6 ans.

Le midi ou début d'après midi : Les parents déposent leurs enfants au centre d'animation. En fonction de leurs âges, les enfants gagneront avec leurs animateurs leurs locaux d'activités entre 13h30 et 13h45.

Le soir : Les parents peuvent venir chercher leurs enfants entre 17h et 18h au centre d'animation. Le directeur ou les animateur sont à disposition des parents et des enfants afin d'échanger sur la journée de centre.

Inscriptions

49 enfants au maximum (33 enfants de 7 à 17 ans et 16 enfants de 3 à 6 ans)

Les enfants peuvent s'inscrire 1 mois avant l'ouverture du centre (à la journée ou à la demi journée) ou ponctuellement.

Une réunion d'information parents/associations/équipe d'animation est organisée pour présenter l'organisation et le planning d'activité du centre.

Les inscriptions se font pendant les permanences (toute la semaine) auprès du directeur au centre d'animation. Il est demandé aux familles de venir munies du carnet de santé de leurs enfants et de leur carte d'adhésion à l'AFR (pour celles qui la possèdent). Tous les renseignements de modalités d'inscription, de tarifs sont disponibles sur le dépliant distribué dans les écoles, commerces et collectivités ainsi sur le site Internet de l'association. Le journaliste est sollicité pour venir réaliser un article 2 semaines avant l'ouverture.

Installations utilisées

Sont mis à disposition pour le fonctionnement du centre de **loisirs**, le centre d'animation (muni de plusieurs salles) ainsi que le plateau multisports (situé juste à coté).

Contrairement au Mercredis loisirs, la salle sera aménagée pour la totalité de la période d'accueil.

D'autres sites de proximité, comme la salle polyvalente ou l'école d'Essay, peuvent être

Encadrement accueil de loisirs Familles Rurales de la région d'Essay : Eté 2022

Accueil : Centre d'animation et local ados Responsable: Anthony Marchand 4/5 encadrants au centre	
Semaine 1 Du 8 juillet 4 encadrants au centre	BAFD T : Anthony Marchand BAFD T : Gaelle Belloche BAFA S : Candice Goupil Animatrice non qualifiée : Kilian Lebec
Semaine 2 Du 11 au 15 juillet 5 encadrants au centre	BAFD T : Anthony Marchand BAFD T : Gaelle Belloche BAFA T : Stéphane Pagac BAFA S : Candice Goupil Animatrice non qualifiée : Kilian Lebec
Semaine 3 Du 18 au 22 juillet 5 encadrants au centre	BAFD T : Anthony Marchand BAFD T : Gaelle Belloche BAFA T : Stéphane Pagac BAFA S : Candice Goupil Animatrice non qualifiée :
Semaine 4 Du 25 au 29 juillet 5 encadrants au centre	BAFD T : Anthony Marchand BAFD T : Gaelle Belloche BAFA T : Stéphane Pagac BAFA S : Candice Goupil Animatrice non qualifiée :

Équipe d'animation renforcée par parents accompagnateurs lors de sortie (voir tableau informatique fiche présence)

utilisés pour diverses raisons (activités particulières, nombres importants d'enfants)

La composition de l'équipe d'animation de l'été 2022

L'équipe d'animation est composée : voir tableau récapitulatif

Planning d'une journée type

8h00-9h00 : Accueil des enfants et des parents- Recensement des présents

- 9h00 à 12h : Activités sportives ou collectives, grands jeux collectifs Activités manuelles, corporelle

- 12h-13h30 : préparation du repas puis repas

- 13h30 - 14h00 : Temps calme - Accueil spécifique- temps d'échanges équipe d'animation/familles- Recensement des présents.

- 14h00-17h00 : Activités sportives ou collectives, grands jeux collectifs Activités manuelles, corporelle

- 17h00 - 17h30 : Goûter

- 17h30 - 18h00 : Temps calme - Accueil spécifique- temps d'échanges équipe d'animation/familles

Attention : Possibilité de changement d'horaires en fonction d'activités spécifiques ou en fonction de la météo. Voir "infos parents "

Le programme d'activités

Le programme est établi avec l'équipe d'animation un mois avant l'ouverture. Il est distribué aux familles afin qu'elles puissent prendre connaissances d'une partie des activités que leurs enfants seront susceptibles de faire.

Cf : Voir programme été 2022

Les repas et goûter

Les parents sont tenus d'apporter le repas de leurs enfants, conditionné de façon à éviter de briser la chaîne du froid. Pendant le centre de loisirs, les denrées sont stockées dans le réfrigérateur prévu à cet effet. Deux relevés journaliers des températures du réfrigérateur sont effectués par le directeur.

Lors des repas, les enfants sont sollicités par l'équipe d'animation pour préparer et organiser ce temps convivial.

Le goûter est fourni par l'association.

Communication

Avant le début de la période de vacances, les familles ont été informées par l'intermédiaire de différents outils de communications distribuées dans les mairies, dans les commerces et dans les écoles du Pays d'Essay ainsi que par mail : Programme d'activités spécifique à la période + affiche, Article de presse Familles Rurales

A noter que les informations sont consultables sur le site internet :
www.famillesrurales.org/essay ou facebook

Juillet : Ouverture du 08/07 au 29/07
Août : Ouverture du 22/08 au 31/08
Au centre d'animation Yves Turiault à Essay

Tarifs	Demi-journée ponctuelle	Journée ponctuelle	Semaine complète à la demi-journée	Semaine complète à la journée
Quotient familial ≤ 700 €	6 €	9 €	25 €	40 €
Quotient familial ≥ 701 €	6,50 €	9,50 €	27,50 €	42,50 €

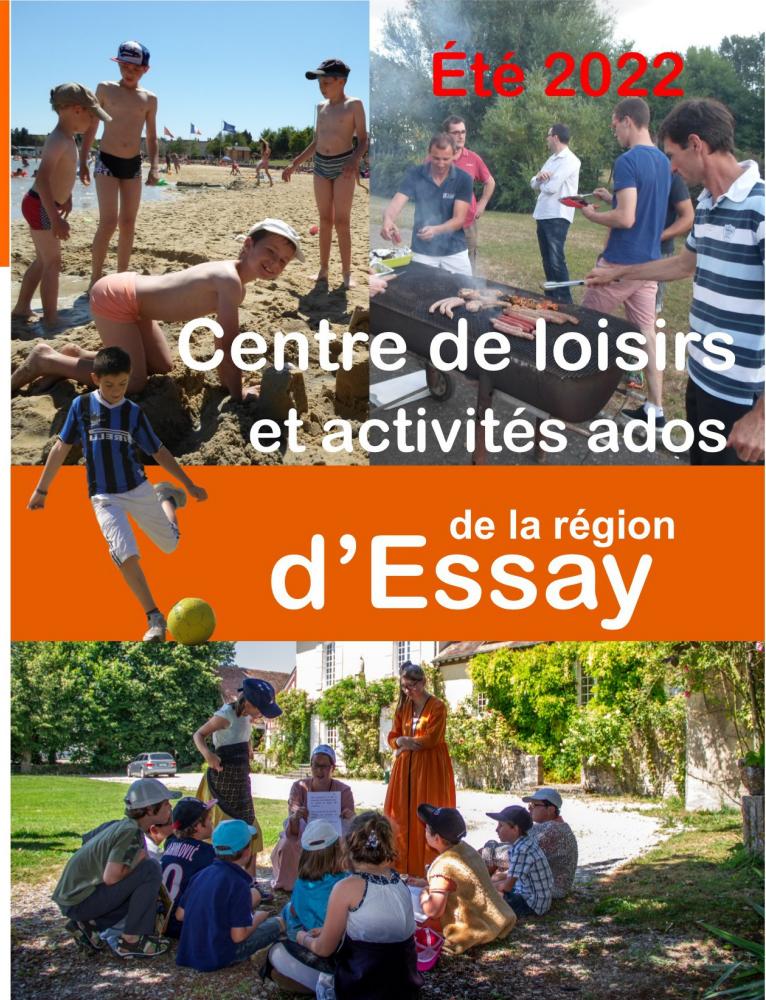
1 € de plus sera compté par midi pour les frais liés à la cantine
3€ de plus sera compté pour les frais liés aux sorties désignées par une étoile (*)

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- **Inscriptions au centre par mail, téléphone ou directement au centre.**
- **Pour participer au centre de Loisirs, l'adhésion à Familles Rurales est obligatoire. Coût: 25 € par famille et par an (assurance comprise).**
- **Inscription obligatoire de l'enfant au moins une journée avant sa venue. Se munir du carnet de vaccinations, de la carte d'adhésion à Familles Rurales, et de son quotient familial.**
- **Nous acceptons les bons loisirs (CAF, MSA, tickets cesu....)**

Téléchargez vos fiches d'inscription sur:
www.famillesrurales.org/essay

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE LA REGION D'ESSAY
 Rue roederer- 61500 Essay
 ☎ 02.33.29.63.24
 ✉ afr.essay@gmail.com
www.famillesrurales.org/essay



Été 2022

Centre de loisirs et activités ados de la région d'Essay

- ▶ Pour les enfants de 3 à 11 ans + **ados** : Accueil adapté en fonction des âges de 8h à 18h
- ▶ Programmes enfants et ados + accueil des jeunes (lycéens) au local ados
- ▶ Ouvert pendant les vacances: hiver, printemps, été, automne, les mercredis pendant les périodes scolaires

PROGRAMME 3 à 9 ans

Centre de loisirs d'Essay

8 juillet

11 au 15 juillet

18 au 22 juillet

25 au 29 juillet

LUNDI	/	LUNDI	Sortie à Alençon (J*) à la journée Spectacle des Folklores du Monde	LUNDI	Baludik	LUNDI	Festival "Partir en livre" avec la médiathèque d'Essay
MARDI	/	MARDI	Accueil du groupe folklorique de la Pologne à Essay	MARDI	Grand jeu: Essay, au cœur de l'Enquête !	MARDI	Lecture, jeux de société, projection d'un dessin animée !
MERCREDI	/	MERCREDI	Sortie vélo: Visite de la carrière de Boitron (J)	MERCREDI	Sortie Vélo aux Ventes de Bourse (J)	MERCREDI	Sortie Vélo à la découverte des moulins d'Essay (J)
JEUDI	/	JEUDI	Férié, le centre est fermé	JEUDI	Les Trappeurs d'Essay ----- La nuit des Trappeurs au centre (TP*)	JEUDI	Grand Jeu: Essay plage !
VENDREDI	Atelier découverte de la Pologne (création de drapeaux, cadeaux, décors)	VENDREDI	Grand jeu: Saboteurs, les nains chercheurs d'Or ----- Repas de familles à partir de 19h (S)	VENDREDI	Sortie Piscine à Alençon (J*)	VENDREDI	Sortie à Courseulles/mer (J*)

Programme à joindre au dépliant (modalités, infos, tarifs...) du centre de loisirs d'Essay
Outre le programme déjà préétabli: D'autres activités seront proposées aux enfants:
activités manuelles, corporelles, sportives...

(*TP) Tarifs particuliers / (*) sorties payantes / (j) à la journée / (M) Matin / (AM) Après-Midi/ (S) Soir

PROGRAMME ados été 2022

Centre de loisirs d'Essay

11 au 15 juillet

18 au 22 juillet

25 au 29 juillet

LUNDI	Aménagement du local + Apprendre à réviser son vélo
MARDI	Sortie Vélo: (J) Essay –le Mêle/sarthe Rencontre du groupe jeune du Mêle sur Sarthe
MERCREDI	Après au local
JEUDI	<i>Férié, le centre est fermé</i>
VENDREDI	Sortie à Caen (M)+ Mer à Courseulles (AM)

LUNDI	Séjour Vélo: Rencontre du groupe jeune de Briouze
MARDI	Essay –Briouze - Bagnole de l'Orne
MERCREDI	Après au local :
JEUDI	Les initiatives citoyennes Une journée à la caserne pompiers
VENDREDI	Sortie à déterminer avec les jeunes

LUNDI	Caisse à Savon dans le bourg d'Essay
MARDI	Sortie Vélo à Sées Rencontre du groupe jeune de Sées
MERCREDI	Après au local : Journée console de jeux
JEUDI	Les initiatives citoyennes À déterminer avec les jeunes
VENDREDI	Sortie à la Mer (J)

Programme à joindre au dépliant (modalités, infos, tarifs...) du centre de loisirs d'Essay

(*TP) :Tarifs particuliers / (*) : sorties payantes / (j): à la journée / (M): Matin / (AM): Après Midi / (S): Soir
** inscription et participation obligatoires aux trois demi-journées

Les activités ados

Qui organise :

L'association Familles Rurales de la région d'Essay propose aux familles de la région d'Essay et plus, les activités ados. Deux animateurs : Anthony Marchand et Gaelle Belloche sont mis à disposition du groupe de jeunes afin d'organiser et d'encadrer les actions.

Pour qui :

Les pré-ados et ados de la région d'Essay, sans limite géographique. Familles Rurales (la fédération) propose une carte d'adhésion aux jeunes, la carte "J-PASS" en direction des 12 - 25 ans. L'association a fait le choix d'ouvrir ses "activités ados" à partir de la rentrée au collège.

Quel intérêt :

Il est de développer à moyen terme (sur plusieurs années) avec le groupe de jeunes une démarche de projets sur plusieurs années.

Plus concrètement, la question est : Comment les jeunes peuvent s'impliquer, organiser et devenir acteurs de leurs loisirs sur leur territoire de résidence ?

Un peu d'histoire :

Les activités ados sont nées en 2006 afin de permettant aux jeunes locaux d'organiser leurs loisirs. Avant leurs créations, aucune activité en direction de cette tranche d'âge, n'était proposée en pays d'Essay.

Où se déroulent les actions:

Le centre d'animation "Yves Turiault" à Essay est le lieu où les jeunes se réunissent afin d'organiser leurs actions. Le groupe de déplace (accompagné de parents bénévoles et des animateurs) en fonction des activités ou des projets choisis.

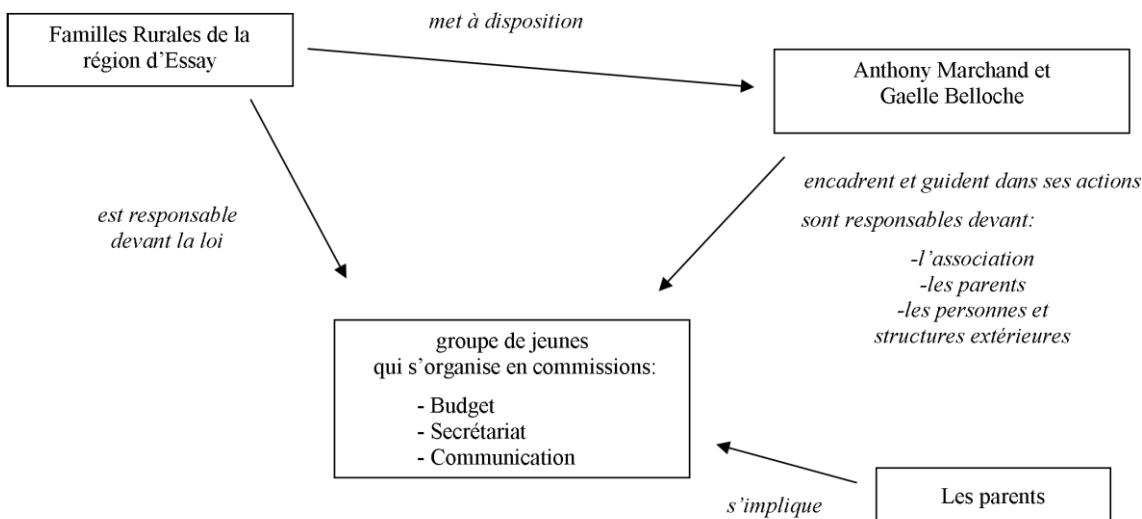
Quand :

Les activités ados se "calquent" sur le calendrier sur scolaire. Les dates sont déterminées entre les jeunes et les animateurs, en fonction des disponibilités de chacun.

Plus concrètement c'est quoi ?

- des sorties mensuelles dites "de Consommation" (déterminées un mois à l'avance)
- des actions d'autofinancement (permettant de financer les sorties ou projets des jeunes)
- des réunions mensuelles (permettant d'organiser l'ensemble des actions des jeunes)
- des projets (en direction du groupe : camps, projets européens, soirées, local jeunes... ou en direction de l'extérieur : actions caritatives...)

Comment et avec quels moyens Humains:



Des actions d'autofinancement seront organisées par les jeunes adhérents tous au long de l'année. Ces actions s'inscrivent complètement dans la démarche d'engagement à l'année des jeunes pour le fonctionnement des activités ados.

Des demandes de subventions peuvent être effectuées par le groupe de jeunes auprès d'organismes. (CAF, MSA, collectivités, mécénat...). Elles ne peuvent être demandées que dans le cadre d'un projet précis

**Local jeunes
Un accueil plus souple**

**Pour répondre aux problématiques
d'accueil des 12-17 ans**

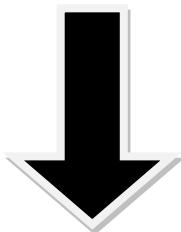
**Voir règlement intérieur de
l'été 2022**

PROJET EDUCATIF et pédagogique 2022

ACCUEIL DE LOISIRS

FAMILLES RURALES de la Région d'Essay

Dernière Modification au 07/07/2022



A consulter sur le **site internet** de l'association